



Revue Scientifique

LEADERSHIPISTES

**RENDRE DES SERVICES A LA COMMUNAUTE GRACE AUX RESULTATS
DE LA RECHERCHE**

ISSN : 3080-7468

e-ISSN : 3080-7476

<https://doi.org/10.65291/lau.cuhi7779>

LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

Editions de Leadership Academia University

— — — — —

Revue Scientifique de LAU

Publiée par LEADERSHIP ACADEMIA UNIVERSITY

Centre de Recherches Interdisciplinaires

En Leadership et Bonne Gouvernance (CRILBG)

Comité de Rédaction

Rédacteur en Chef : Prof. Laddy LOMBO SEDZO

Rédacteur en Chef Adjoint : Prof. Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL

Secrétariat de Rédaction : Prof. Léonin NKONGO NIUMBA

C.T. AMENGADJI OMBAKU Bonne Année

Editeur Responsable : Leadership Academia University,

4963, Avenue Tombalbaye, Q/ Golf, Kinshasa/Gombe

Tél : (+243) 81 99 14 465 & (+243) 99 79 59 788 Email : infos@launiversity.cd

Comité Scientifique

Prof. Martin Fortuné MUKENDJI MBANDAKULU, Prof. Robert N'KWIM BIBI BIKAN, Prof. Daniel KWATA AJI, Prof Laddy LOMBO SEDZO, Prof. Jean René BOONGI, Prof. Dédé ALIANGO MARACHTO, Prof. Claver PASHI LUMANA, Prof Remy Paul EALE BOSELA EKAKHOL, Prof. Richard MAVUELA, Prof. Néhémie WILONDJA MWILANYA, Prof. Joseph NGWABIKA, Prof. Léonin NKONGO NIUMBA, Prof. David KUTANGILA MAYOYA, Prof Jonathan DYANDA, Prof. Pitshou YADISADILA, Dr. Défi Grâce KAWATA KIESH, Prof. Pascal LUHILU, Prof. MUKONDE, CT. Bonne Année OMBAKU AMENGADJI, CT. Mymy MIDUNGU, CT Michel KIELUKUSU

Abonnements

- Afrique : 40 \$

- Europe : 60 \$

- Amérique : 50 \$

Compte bancaire : FirstBank 2052081561287

Dépôt Légal n° JN 3.02406-57338

Mise en page et Impression : MEDIASPAUL

Kinshasa / République Démocratique du Congo

SOMMAIRE

Editorial 5

LOMBO SEDZO Laddy

- Politique de l'employabilité et de l'intégration des nouveaux collaborateurs dans une entreprise des services (cas de l'Université Chrétienne de Kinshasa (UCKin) et de Leadership Academia University (LAU) 7

Laddy LOMBO SEDZO et Bonne Année AMENGADJI OMBAKU

- Procédé de contrôle de la qualité de mousses en polyuréthanes à travers des grandeurs de dosage des réactifs 23

Richard MAVUELA MANIANSA et Joseph LANZUNGU MUTINI

- L'incidence des conflits armés communautaires sur la prise en charge sanitaire des populations dans les pays à faible revenu. Cas de Mobondo dans la zone de santé de Kikongo, Province du KWILU de 2022 à 2024 35

Dr Armis LOMBO MUNGIMBA (MDH) et Laddy LOMBO SEDZO

- Gouvernance stratégique en période de guerre.

Cas de la République Démocratique du Congo 51

Claver LUMANA PASHI

- Etude sur la pratique de la gestion des eaux de forage par les ménages de l'aire de santé Don Bosco de la Zone de santé de Mont-Ngafula 2 à Kinshasa, RD Congo 61

MAMFWILA KINUNGI Fils, NKONDE NKIAMA Joel, MATA KIMBEMBE HENRY et KIYOMBO MBELA Guillaume

- Evaluation de la qualité microbiologique et psycho-chimique des eaux de forage consommées par les ménages de l'aire de santé de Don Bosco de la zone de sante de Mont-Ngafula 2 à Kinshasa, RD Congo 75

MAMFWILA KINUNGI Fils, NKONDE NKIAMA Joel, MATA KIMBEMBE HENRY et KIYOMBO MBELA Guillaume

- Culture de la paix dans la Shrinking education

en République Démocratique du Congo..... 91

MUKENDJI MBANDAKULU Martin Fortuné

- Application des algorithmes de l'intelligence artificielle pour prédire les maladies cardio-vasculaires 117

Richard MAVUELA MANIANSA et Augustin MAKUMA BARUANI

- Persistance des enfants en situation des rues dans les artères de la ville de Kinshasa : déterminants et rôle de l'éducation 127

Léonin NKONGO NIUMBA et Shekina O. KASONGO

- Analyse de la demande de soins médicaux dans la zone de santé Binza-Ozone : l'automédication et ses déterminants 149

Léonin NKONGO NIUMBA et Shekina O. KASONGO

- Coordination bilatérale dans la réglementation de l'exploitation du gaz méthane dans le Lac Kivu : enjeux et perspectives 187

Léonin NKONGO NIUMBA et Nathan K. KABONGO

- Institution de microfinance et réduction de la pauvreté en RDC.

Défis et perspectives 205

Yollande NGEKA AWYNGWOY et Onésime KUKATULA FALSH

- Retentissement de la frustration et l'anxiété des parents et de leurs enfants handicapés de 5 à 18 ans dits sorciers à Kinshasa : Plaidoyer en faveur des enfants handicapés sans voix 219

Degaule NGIONGIO MALADI et Chantal BABEKI TUSIAMA

- L'approche de l'éducation inclusive et la psychopathologie des apprentissages « pour promouvoir le système éducatif pour tous en RD CONGO 239

Degaule NGIONGIO MALADI ; Madeleine NDOMBA MATUKA ; Abraham MANDALA MUNDANDA MBOMA LWANYO

- Paradoxe de cohabitation des vivants et des morts : approche compréhensive d'enterrement à domicile des morts chez le Ngbandi du Nord-Ubangi 259

José IMBUSA BOTONGI et Naomie NGBOWALI DADENGI

Paradoxe de cohabitation des vivants et morts : approche compréhensive d'enterrement à domicile des morts chez le Ngbandi du Nord-Ubangi

Par

José IMBUSA BONTONGU¹ et Naomie NGBOWALI DADENGI²

Résumé

La mort est une cessation de la vie. D'un point de vue philosophique et culturel, ce fait suscite de nombreuses réflexions et est à la base de certaines croyances. Elle peut être perçue comme une transition vers une autre forme d'existence, une fin irréversible, ou une étape naturelle du cycle d'existence.

Face à la mort, les attitudes varient d'une culture à l'autre, influencées par des croyances religieuses, traditions, valeurs morales ou principes personnels. Par ailleurs, la mort soulève également des questions d'ordre éthique, notamment en ce qui concerne le droit à mourir, l'euthanasie, etc.

Toujours est-il que l'attitude face à la mort renseigne sur le degré d'humanité d'une culture : car, la mort d'un être humain est différente de celle des autres créatures pour l'homme. C'est à cette étude que le présent article s'emploie à élucider la psychologie chez les Ngbadi du Nord-Ubangi en République Démocratique du Congo.

Mots-clés : Cohabitation des morts et vivants-Enterrement à domicile Ngbandi du Nord-Ubangi

Abstract :

Death is a cessation of life. From a philosophical and cultural perspective, this fact gives rise to numerous reflections and forms the basis of certain beliefs. It can be perceived as a transition to another form of existence, an irreversible end, or a natural stage in the cycle of life. Faced with death, attitudes vary from one culture to another, influenced by religious beliefs, traditions, moral values, or personal principles. Furthermore, death also raises ethical questions, particularly concerning the right to die, euthanasia, and so on. Nonetheless, the attitude toward death reveals the level of humanity of a culture: for the death of a human being is different from that of other creatures for humans. It is this study that this article aims to elucidate the psychology of the Ngbadi of Nord-Ubangi in the Democratic Republic of Congo.

Keywords: -Coexistence of the dead and the living - Home burial - Northern Ngbandi - Ubangi

1. Introduction

Les morts sont certes finalement enterrés dans un cimetière ; cependant pour une raison ou une autre, l'enterrement peut être opéré dans un autre lieu : église, mausolée, concession privée, parcelle, en ville ou au village. Dans l'imaginaire collectif, les gens redoutent les obscénités et sacrilèges, très courants en ville, lors des deuils ou pendant l'enterrement. Au village, ce n'est pas le cas. Les sépultures sont sacrées et jouissent des soins particuliers. Aussi, les morts sont-ils enterrés au village devant les parcelles d'habitation, contrairement à l'ordonnance du 14 février de 1914 de service des inhumations et police des cimetières, qui stipule en son article 3 qu'« aucune inhumation ne pourra avoir lieu que dans les terrains affectés par l'autorité aux inhumations ». Cette pratique, très répandue au Nord-

¹ José IMBUSA BONTONGU est professeur Associé à l'ISP MBANDAKA, en RDC

² Naomie NGBOWALI DADENGI est Assistante 1^{er} mandat à l'Université de Gbadolite, en RDC

Ubangi, amène vivants et morts à être ensemble ; alors cela constitue une des caractéristiques culturelles ngbandi.

S'agissant justement de la culture, c'est qu'elle est un modèle de comportement des individus. C'est dans ce sens que Richelle et Al (1985, p.90) la définissent comme « un ensemble organisé de comportement humains et transmis, caractéristiques d'une société particulière par rapport aux prescrits de la coutume ». Cette situation justifie l'impuissance de l'autorité à faire respecter l'application de la loi sur l'inhumation dans le Nord-Ubangi.

Ainsi, pour ne pas s'étendre sur l'ensemble du Nord-Ubangi, la réflexion s'est intéressée à quelques milieux ngbandi notamment Kumbu Kopele, Kumbu Agandu, Kotakoli, Yakoma et Wapinda. En vue de mieux comprendre l'objet de cette étude, deux questions essentielles s'avèrent préoccupantes,

- Quel est le contenu culturel de mort chez le peuple Ngbandi ?
- Pourquoi les morts sont-ils enterrés devant des parcelles d'habitation ?

Les réponses à ces questions constituent l'ossature de l'étude.

L'attention portée à l'enterrement des morts à domicile chez les ngbandi, est justifiée par deux intérêts majeurs :

- Primo, comprendre la signification culturelle de la mort chez les Ngbandi.
- Secundo, connaître les raisons culturelles d'enterrement des morts devant les parcelles d'habitation chez ce peuple.

Pour atteindre les objectifs, les hypothèses suivantes ont été élaborées, à la suite des questions posées ci-dessus :

- La mort aurait un contenu culturel chez le peuple Ngbandi ;
- L'enterrement des morts dans les parcelles serait un justificatif des comportements indésirables que déploreraient les membres des familles des défunts. Autrement dit, des comportements interdits ou non acceptés par la société Ngbandi seraient à la base des enterrements à domicile des défunts.

2. Considérations théoriques

2.1 Peuple Ngbandi

2.1.1 Situation géographique et historique

Les Ngbandi, population du centre de l'Afrique, occupent une grande partie dans la Province du Nord-Ubangi et une partie du Sud-Ubangi, situées dans le Nord de la République Démocratique du Congo, ainsi qu'une étroite bande au Sud de la République Centrafricaine. Ce territoire forme une sorte de triangle rectangle, boursoufflé, d'environ 180 km de base au Nord et de 70 km de hauteur vers le Sud. Il y a alors l'Ebola ou Eau Blanche vers l'Est ; puis une ligne passant par Abumombazi, Berengilita, Tarangini et Aboutissant à Yakoma et Ouango. Enfin, reprennent ensuite vers l'Ouest, il se forme en suivant le Bas-Bomu, le confluent de l'Uele et l'Ubangi.

Les Ngbandi seraient venus de l'Est du Soudan. Selon les récits, les Ngbandi viennent de la région du Darfour et Kordofan. Ils semblent stabilisés depuis le 17^e Siècle sur leur actuelle Province, même si les mouvements internes dus à la conjoncture politique se produisent de temps à autres. Leur langue (Oubanguienne), selon la terminologie de Green Berg, est très différente de langues bantoues ; mais, elle se modifie au contact des ethnies voisines.

Les Ngbandi portent alors des noms qui trahissent les métissages culturels Pakabeti, dans la région de Beredelita, Ndendi sur la rive Nord de l'Oubangi, etc. Cette population, en majorité forestière, comporte un sous-groupe ripuaire de l'Oubangi proprement dit ; ce sous-groupe Yakoma est composé principalement de pêcheurs.

Les Ngbandi sont prolifiques, généralement patrilinéaire et patrilocaux sont groupés en villages denses. Ils cultivent riz, bananes, manioc et un peu de café, qu'ils exportent vers Bondo à l'Est, Bumba et Lisala au Sud, Kembé et Mobaye vers le Nord.

La région, couverte autrefois de forêts équatoriales, a été sévèrement déboisée, surtout vers le Nord autour de Kota Koli, le long des pistes et fleuves.

2.1.2 Croyances, rites et pratiques superstitieuses

Il n'y a aucune trace de polythéisme chez les Ngbandi ; qui croient en un être suprême appelé Nzapa, Dieu qui est quelque part dans les cieux. Chez les Ngbandi, plus que chez les autres primitifs d'Afrique, on ne trouve aucune figure immatérielle de Dieu, aucune case ou temple n'est censé le contenir.

Son culte a lieu en plein air, sous le grand ciel qu'il remplit. Aucun culte public n'est adressé à l'être suprême. Ce souverain Maître, est appelé chezeux Nzapa (Taughe 1925, p.436).

S'agissant des rites, ce peuple ne connaît pas de rite d'initiation ou d'autres sociétés secrètes. Seul et véritable rite connu est celui des jumeaux. La naissance des jumeaux constitue chez tous les peuples sans écriture un événement exceptionnel et donne lieu à des cérémonies diverses. En Ngbandi, on traduit le mot « jumeaux » par « Ngbo ». Or, ce mot est aussi le nom générique du serpent.

En ce qui concerne les pratiques superstitieuses, le peuple Ngbandi possède d'innombrables fétiches, qui sont chacune efficace dans son domaine d'intervention. Si les Ngbandi cherchent des fétiches, c'est premièrement dans le but de neutraliser les actions maléfiques des sorciers ou envouteurs, pour se protéger.

La crainte du pouvoir maléfique de sorcier amène les Ngbandi à veiller sur la tombe des membres de leur famille décédé, pour éviter que les sorciers ne viennent le déterrer et le manger. Un homme passait plusieurs nuits près de la tombe de ses proches, armés de couteau et lance. Cela pouvait durer jusqu'à 18 jours, le temps nécessaire pour une putréfaction totale du cadavre (Taughe, 1992, p.114).

2.1.3 Culte des ancêtres

L'une des bases fondamentales de la cohésion familiale Ngbandi est le sentiment de tout recevoir des ancêtres paternels. D'eux dépendent santé, prospérité, réussite, fécondité, paix : c'est à eux qu'on doit d'échapper aux maladies et accidents, de faire bonne chasse, bonne pêche, d'avoir d'abondantes récoltes, de nombreux enfants, d'obtenir des succès et d'éviter les querelles et procès. Leur puissance invisible intervient dans tous les domaines de la vie mais elle peut être influencée par des forces favorables, plus ou moins antagonistes ou rivales, comme les génies perturbateurs dont jouissent les jumeaux.

Cette croyance, jadis dominante, semble avoir déjà beaucoup évolué, continue à s'atténuer sous l'influence du christianisme et de la civilisation occidentale. Cette puissance, le tolo (toro), relique lignagère, qui fait l'objet d'un culte appartenant à ceux qui, autrefois, ont exercé l'autorité sur le groupe. Le mot « tolo » signifie à la fois : - Relique des ancêtres ou reliquaire pouvant contenir de telles reliques ; - Mauvais esprit, ou esprit mauvais.

3 Approches méthodologiques

Shomba (2012, p.50), nous renseigne qu'à ce stade de l'étude, il est conseillé de donner quelques indications, pour justifier le choix à opérer sur chaque étude, gamme des méthodes et techniques des recherches en sciences sociales. Le principe directeur en cette matière veut que ce choix soit fonction de configuration de l'univers d'enquête, d'orientation du travail, de volume de la population cible, d'étendue et d'ampleur de l'investigation, ainsi que, dans une certaine mesure, de préférences du chercheur.

Cette étude s'inscrit dans le groupe que Shevenel, cité par Imbusa (2022), qualifie de recherche exploratoire. Il s'agit des études qui veulent connaître une situation existante d'une façon objective, détaillée et précise. Et l'approche propre à cette catégorie de recherche est descriptive et la méthode par analogie.

S'agissant des techniques, l'interview, le round-roubine et l'analyse de contenu ont semblé utiles pour la réalisation de cette étude. Avec l'interview ont été recueillies les données de la recherche auprès des chefs de villages, anciens et notables. Un total de 42 sujets a constitué l'échantillon aléatoire.

4 Présentation et analyse des résultats

4.1 Présentation des données

Le lecteur trouvera dans les tableaux qui suivent les réactions des enquêtés, en fonction de la problématique de compréhension sur la mort et les raisons d'enterrement des morts devant les parcelles d'habitation.

Tableau 1. Compréhension culturelle de la mort du peuple Ngbandi

N°	Réactions des enquêtés	f	%
01	Les morts ne sont pas morts	40	41,2
02	La mort n'est pas une séparation avec les siens	25	25,8
03	Les morts vivent mais sans leur corps	18	18,6
04	La mort est une réalité pour tous	14	14,4
Total		97	100

L'analyse statistique du tableau 1 renseigne qu'il y a 4 réponses répertoriées et exprimées par les enquêtés, avec une fréquence globale de 97 soit 100%. Parmi ces réponses l'idée « des morts ne sont pas morts » vient en première position, avec une fréquence de 40, soit 41,2% ; l'idée de « mort n'est pas une séparation avec les siens » garde la deuxième position, avec une fréquence de 25, soit 25,8% ; « les morts vivent mais sans leur corps » se classe en troisième position, avec la fréquence de 18, soit 18,6% ; enfin en quatrième position, l'idée de « la mort, est une réalité pour tous » avec la fréquence 14, soit 14,4%.

De toute évidence, pour ce peuple, la mort exprime une réelle sensation de douleur. Souvent, pour le défunt ou la défunte, les membres de la famille ou ses connaissances témoignent ses vertus ou faiblesses. La situation sociale vécue du défunt ou de la défunte l'emporte sur le chagrin. L'élément principal est relégué à l'arrière-plan. C'est une véritable explosion de douleur.

En outre, sachant que « les morts ne sont pas morts » et qu'« ils sont vivants sans leurs corps », les membres affligés de famille se sentent apaisés, consolés et nient toute idée de séparation d'avec les

siens. Car, pour eux, il y a existence même immuable du nexus familial avec le défunt, en vue d'assurer la protection de la famille, voire celle de la communauté toute entière.

Tableau 2 : Raisons justificatives d'enterrement devant les domiciles

N°	Raisons justificatives	f	%
01	Vivre en communion d'esprit avec le défunt	12	15,8
02	Eviter d'enterrer nos proches dans le cimetière public mal entretenu	11	14,5
03	Eviter aux sorciers de déterrer et manger le corps du défunt	11	14,5
04	Garantir la puissance du défunt dans la parcelle	8	10,5
05	Invoquer la protection du défunt pour la famille en situation difficile	7	9,2
06	Se souvenir de manière permanente du défunt	5	6,6
07	Veiller sur la tombe du défunt	4	5,3
08	Protéger la tombe du défunt	4	5,3
09	Entretenir facilement la tombe des proches	3	3,9
10	Eviter le pouvoir maléfique des sorciers	3	3,9
11	Vivre la résurrection du défunt	1	1,3
12	Conserver les traces du défunt pour les générations futures	1	1,3
13	Enterrer le défunt plus proche de membres de sa famille	1	1,3
14	Croire à la survie des défunts	1	1,3
15	Eviter les dépenses financières	1	1,3
16	Permettre aux enfants de jouer sur la tombe du défunt (oncle ou grands-parents)	1	1,3
17	Faire les éloges du défunt aux visiteurs	1	1,3
18	Pérenniser les acquis du défunt	1	1,3
Total		76	100
Moyenne des fréquences		4,2	18

Les données observées dans le tableau 2 nous indiquent qu'au total 76 réponses, soit 100% ont été exprimées pour justifier les enterrements devant les parcelles d'habitation au cours de l'enquête. Le besoin de vivre en communion d'esprit avec le défunt vient en première position, avec la fréquence 12, soit 15,8% ; la deuxième position est occupée respectivement par les besoins d'éviter d'enterrer les proches dans un cimetière public toujours mal entretenu et éviter aux sorciers de déterrer et manger le corps du défunt, avec respectivement la fréquence 11, soit 14,5%. Le besoin de garantir la puissance des défunts dans la parcelle se présente en troisième position avec la fréquence 8, soit 10,5%. La quatrième position se manifeste par le besoin d'invoquer la protection du défunt pour la famille en situation difficile. La cinquième position est marquée par le besoin de se souvenir de manière permanente du défunt avec la fréquence 4, soit 6,6%. Les besoins de veiller et protéger la tombe du défunt viennent respectivement en sixième position avec la fréquence 4, soit 5,3%. La septième position est gardée respectivement par les besoins d'entretenir facilement la tombe de proche et d'éviter le pouvoir maléfique des sorciers, avec la fréquence 3, soit 3,9%. Enfin, la huitième position est occupée respectivement par les besoins de vivre la résurrection du défunt, conserver les traces du défunt pour les générations futures, enterrer le défunt plus proche de membres de sa famille, la croyance à la survie, éviter les dépenses financières, permettre aux enfants de jouer sur la tombe du

défunt, surtout s'il s'agit d'un oncle ou des grands- parents, faire les éloges du défunt aux visiteurs et pérenniser les acquis du défunt avec la fréquence 1, soit 1,3%.

En seconde lecture, au moyen de la moyenne des fréquences, qui est de 4,2, soit 18%, les besoins de vivre en communion d'esprit avec les défunts, d'éviter l'enterrement des proches dans le cimetière public mal entretenu, d'éviter aux sorciers de déterrer et manger le corps du défunt, garantir la puissance du défunt dans la parcelle et invoquer la protection des défunts pour la famille en situation difficile constituent les raisons principales qui justifient des enterrements à domicile. Par contre, les autres raisons avancées semblent secondaires ; car, leurs fréquences sont inférieures à leur moyenne.

4.2 Analyse et interprétation des résultats

Ces connaissances ne sont que des approximations, en tenant compte des réalités observées chez le peuple ngbandi. Elles ne prétendent pas énoncer des lois, car, avec l'influence du christianisme et l'implication de l'autorité à faire respecter l'ordonnance du 14 février 1914 sur l'organisation des cimetières la mentalité des autochtones Ngbandi peuvent influencer une évolution.

Ainsi, les analyses ne concernent seulement que les raisons qui semblent principales chez ce peuple.

4.2.1 *Vivre en communion d'esprit avec les défunts*

La vie en communion d'esprit avec les défunts est l'aspect sous lequel les ngbandi s'adressent au « tolo ou toro », considéré comme réceptacle de la puissance cumulée des ancêtres du groupe. Ce qu'on demande et attend du défunt, ce sont des bénédictions, aide, réussite dans tous les domaines (chasse, culture, commerce, voyage, descendance, santé, etc) et protection contre les génies. Car, ceux-ci peuvent avoir été sollicités par des rivaux ou ennemis, pour faire du mal.

Pour les premières activités énumérées plus haut, le soir à la nuit tombante, il faut avertir à mi-voix ou à voix haute, les ancêtres sur ses intentions pour le lendemain. Au matin, on dépose au contact de la relique les instruments : filets de chasse ou de pêche, engins, outils, linges. On les laisse se charger de puissance et on va les utiliser aussitôt. S'il s'agit de semences, on consacre au tolo une ou deux graines qu'on lui abandonne, ne doit être ni détruite, ni abîmée par la pluie, les bêtes ou les gens.

De même, quand une case est terminée, avant de l'habiter, en y place le tolo. Du fait que la case est destinée à abriter une épouse et ses enfants, on y fait le sacrifice d'une poule blanche, d'un coq rouge, ou même d'un bouc de couleur différente. Cette victime est fournie par l'épouse, qui l'a demandée à sa famille.

C'est le propriétaire de la case qui consomme le sacrifice, en coupant le cou de la victime sur le seuil de la porte. Du sang est versé dans le tolo, où l'on met également des plumes de la queue pour une volaille ou la patte antérieure droite d'un caprin. La viande est mangée par les anciens du village invité pour l'occasion. En cas de maladie, le patient est introduit dans la maison de l'intercesseur. Les remèdes qui lui ont été indiqués sont placés au contact du tolo, là où il se trouve s'il n'a pas été apporté. Par une prière, on demande aux ancêtres de donner de l'efficacité aux remèdes.

4.2.2 *Eviter d'enterrer nos proches dans les cimetières publics mal entretenus*

Evitant de perdre les traces ou l'endroit exact de l'enterrement du défunt, à cause du désordre qui règne dans les cimetières publics où parfois les tombeaux sont superposés. Le peuple Ngbandi trouve très mal d'y enterrer les proches et préfèrent le faire dans des parcelles d'habitation. Car, cela constituerait un manque de respect et de considération envers le défunt. Les cimetières publics sont remplis d'herbes et, en plus, ne sont pas protégés. Plusieurs années après l'enterrement, les traces ne sont plus visibles et le défunt est jeté dans les oubliettes.

4.2.3 Eviter aux sorciers de déterrer et manger le corps du défunt

Dans la croyance Ngbandi, enterrer un membre de famille loin du domicile exposerait son corps à la manipulation des sorciers, qui vont le déterrer et manger.

Cette conception est très répandue et provoque de l'angoisse. La crainte du pouvoir maléfique du sorcier les amenait à veiller sur la tombe des membres de leur famille. Un homme armé de couteau et lance à la main y passait jusqu'à dix-huit jours, le temps nécessaire pour qu'une putréfaction totale du cadavre ait eu lieu.

4.2.4 Garantir la puissance des défunts dans la parcelle

Comme dit ci-haut, le peuple Ngbandi vénère les esprits des défunts qui sont, pour eux, les intercesseurs. Leurs présences dans la parcelle constituent une force capable de contrecarrer les sorciers à exercer la sorcellerie, de protéger la famille contre les maladies et envoûtements.

4.2.5 Invoquer la protection des défunts pour la famille en situation difficile

Les Ngbandi s'adressent aux ancêtres, par le canal des défunts, afin que leur intervention neutralise les forces maléfiques des sorciers ou apporte la chance à la famille.

4.2.6 Se souvenir de manière permanente du défunt

Les coutumes funéraires Ngbandi exigent que le défunt soit enterré devant la parcelle, pour que les éloges de ses vertus servent de témoignage aux visiteurs, petits fils ou petites filles, voire arrières petits-fils qui auraient également hérité des noms et sobriquets du défunt. Cela pourrait contribuer au traçage de la généalogie familiale.

Compte tenu de leur nombre élevé pour justifier les enterrements devant les parcelles, leurs interprétations ne sont pas non plus exhaustives car, la plupart se recoupent ; ainsi, le sens de l'un rappelle, pour être expliqué, le sens d'un autre.

5 Analyse catégorielle des justifications évoquées

Pour parvenir à la catégorisation des différentes raisons exprimées, il a été recouru aux juges, pour mieux dégager les différentes catégories, suivant une démarche de Bardin (1998, p.113). C'est-à-dire, la procédure par tas, où le système des catégories n'est pas donné à l'avance. Mais, il est la résultante de la classification analogique et progressive des éléments.

Tableau 3 : Répartition par catégories les différentes raisons évoquées

N°	Catégories des raisons	f	%
I	Comportements indésirables ou évitement des vices	26	34,2
I.1.	Eviter d'enterrer nos proches dans le cimetière public mal entretenu	11	14,5
I.2.	Eviter aux sorciers de déterrer et manger le corps de défunt	11	14,5
I.3.	Eviter le pouvoir maléfique des sorciers	3	3,9
I.4.	Eviter les dépenses financières	1	1,3
II.	Croyances occultes	16	21

II.1.	Garantir la puissance des défunts pour la famille en situation difficile	8	10,5
II.2.	Invoquer la protection du défunt pour la famille en situation difficile	7	9,2
II.3.	Croire à la survie du défunt	1	1,3
III.	Sociabilité	15	19,7
III.1.	Vivre en communion d'esprit avec du défunt	12	15,8
III.2.	Vivre la résurrection du défunt	1	1,3
III.3.	Permettre aux enfants de jouer sur la tombe du défunt (oncles ou grands-parents)	1	1,3
III.4.	Enterrer les défunts plus proches de ses membres de famille	1	1,3
IV.	Hardiesse	11	14,5
IV.1.	Veiller sur la tombe du défunt	4	5,3
IV.2.	Protéger la tombe du défunt	4	5,3
IV.3.	Entretien facilement la tombe du défunt	3	3,9
V.	Réminiscence	8	10,5
V.1.	Se souvenir de manière permanente du défunt	5	6,6
V.2.	Conserver les traces du défunt pour les générations futures	1	1,3
V.3.	Présenter aux visiteurs les éloges du défunt	1	1,3
V.4.	Pérenniser les acquis du défunt	1	1,3
Total		76	100
Moyenne des fréquences		15,2	20

L'analyse des données statistiques enregistrées dans le tableau 3 nous indique que les comportements indésirables ou évitement des vices (26), soit 34,2%, ont une valeur fréquentielle la plus élevée dans la culture Ngbandi ; suivis par la catégorie croyances occultes (16) soit 21% ; en troisième position vient la sociabilité (15) , 14,7% ; la catégorie hardiesse (11), soit 14,5%, occupe la quatrième position ; la cinquième position, enfin, est représentée par la réminiscence (8), soit 1,5%.

La moyenne des fréquences étant égale à 15,2, soit 20%, les catégories comportements indésirables, où évitement des vices et celle des croyances aux pratiques occultes constituent les deux catégories des conduites dominantes chez le peuple Ngbandi.

Ainsi, sont présentées ces catégories dans l'ordre de grandeur décroissante, selon leurs fréquences globales dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Catégories des raisons, leurs fréquences et leurs pourcentages

N° Catégories des raisons	f	%
01 Comportements indésirables ou évitement des vices	26	34,2
02 Croyances occultes	16	21
03 Sociabilité	15	19,7
04 Hardiesse	11	14,5

05 Réminiscence	8	10,5
Total	76	100

Les différentes catégories des raisons exprimées dans le tableau ci-haut montrent que dans la culture Ngbandi, plusieurs facteurs entrent en compétition ou en ligne de compte dans la manifestation d'un comportement. Il y a des actes qu'il à considérer comme indésirables ou vice qui les poussent consciemment ou inconsciemment à enterrer les morts dans un cimetière public, malgré l'existence de l'ordonnance sur l'inhumation du 14 février 1914.

Ces vices, dans la culture Ngbandi, frisent un manque criant de respect et considération envers les défunts. Ce trait caractéristique constitue une préoccupation qui nécessite la valorisation, l'honneur et la dignité du défunt.

En outre, à travers ses croyances animistes les Ngbandi s'attachent aux forces occultes, magie, fétiches ; car, ils se sentent plutôt mieux protégés contre les forces maléfiques. Ainsi, l'organisation des comportements individuels est à rechercher dans les exigences de la communauté, au sein de laquelle la personne a été éduquée, socialisée, acculturée. Les motivations, façon de penser et d'agir d'un individu ne sont que le reflet des besoins et aspirations de son milieu.

S'agissant de la sociabilité, ce peuple est par nature social, appelé à vivre en famille, en collaboration avec ses semblables, pour maintenir l'équilibre dans la vie sociale, y compris avec les défunts qu'il croit être vivants en esprit. La vie est avant tout communautaire, avant d'être individuelle. Ils sont attachés à leur identité, qui les rend égoïstes et parfois xénophobes, surtout en ce moment de la mise en œuvre de la décentralisation administrative.

A propos de la catégorie hardiesse, elle représente la capacité d'une personne à résister à une souffrance physique ou morale. La tradition Ngbandi demande à ses membres de rester fermes et déterminés dans une décision ou une action et considère le découragement comme signe de faiblesse d'où le respect de la décision de rester à veiller devant la tombe du défunt, durant plusieurs jours, sans se fatiguer.

Enfin, la réminiscence est relative à la capacité de se souvenir des événements passés. Elle fait appel à la fixation ou rétention de ce qui a marqué la vie, puisque le peuple Ngbandi croit que les morts ne sont pas morts, mais vivent sans leurs corps. Les enterrements devant la parcelle jouent un rôle testimonial d'un être qui a vécu et est au repos. Cette situation les reconforte et motive à donner les noms des défunts à la progéniture, preuve de leur existence au milieu de siens. Les enterrements hors milieux d'habitations font preuve d'un mauvais témoignage du défunt qu'on enterre pour oublier définitivement.

Conclusion

Le début et la fin d'un problème comptent plus que son milieu, qui n'est que commentaire. Dans son déroulement, cette étude poursuivait les objectifs suivants :

- Comprendre la signification culturelle de la mort chez les Ngbandi
- Connaître les raisons culturelles d'enterrement des morts devant les parcelles d'habitation.

Pour atteindre ces objectifs, il a été fait appel à la méthode descriptive, appuyée par les techniques de round-roubine, d'interview et d'analyse de contenu. La technique de pourcentage a été d'une grande importance, pour une interprétation rapide des résultats.

A la suite des analyses, il a été observé que la tradition Ngbandi considère que les morts ne sont pas morts, mais vivent sans leur corps. Cette conception culturelle de la mort permet aussi de confirmer la première hypothèse, selon laquelle la mort aurait un contenu culturel chez le peuple Ngbandi.

En outre, les comportements indésirables ou évitement des vices constituent la catégorie des raisons justificatives dominantes pour les enterrements à domicile. Ainsi, la seconde hypothèse est vérifiée.

Les Ngbandi sont caractéristiques de deux conduites fondamentales : la première l'évitement des comportements indésirables ou des vices non conformes à la tradition, malgré l'influence du modernisme. Les tombeaux, parsemés dans des parcelles en pleine ville et dans les villages, sont un langage, un symbole d'immortalisation des défunts, limitant ainsi l'action de l'autorité établie à gérer convenablement les inhumations de la population de sa juridiction. Les mentalités des autochtones n'ont pas évolué, car elles sont trop conservatrices. La seconde, relative aux croyances occultes, auquel ils recourent comme mécanisme des réponses aux stress de la vie, malgré l'influence du christianisme, dont les prêches, ont un effet négatif et décourageant envers lesdites pratiques. Les Ngbandi sont loin d'abandonner leurs fétiches, toro et autres pratiques superstitieuses, dont ils tirent leurs protections tout azimut.

Pour terminer, que d'autres chercheurs mènent des études comparatives à d'autres tribus voisines au peuple Ngbandi, pour dégager les facteurs différentiels à l'enterrement à domicile des morts en lieu et place des cimetières, conformément à l'ordonnance sur des inhumations du 14 février 1914 .

Bibliographie

- Bardin, L. (1998). *L'analyse de contenu*, Paris : P.U.F.
- Evans-Pritchard, E.E. (1972). *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azande*. (traduit de l'Anglais par L. Edvard), Paris, Gallimard.
- Imbusa, B.J. (2022). *Conduites et styles de conduites du peuple Ngel'ea Ntando Nkundo à la réponse à la salutation solennelle (Losako)*, Thèse de Doctorat, inédite, F.P.S.E, UPN-Kinshasa, RDC
- Le Roy, A. (1911). *La religion des primitifs*, Paris : G. Beauchesne.
- Molet, L. (1970). *Aspect de l'organisation du monde des Ngbandi*. L'Afrique (Les origines à 1930), Thèse de doctorat en histoire, Université Libre de Bruxelles, Facultés de Philosophie et Lettres.
- Omasombo, J. et coll. (2019) Nord-Ubangi, *L'Etat-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu*, Musée royal de l'Afrique centrale.
- *Ordonnance du 14 février 1914 de service des inhumations et police des cimetières*
- Richelle et al. (1985). *Manuel de psychologie : introduction à la psychologie scientifique*. Bruxelles, UB
- Shomba, K.S. (2013). *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa : P.U.K.
- Taughe, B. (1925). « *Le culte de Dieu chez les Ngbandi* » Congo II
- Taughe, B. (1925). « *Une page de philosophie congolaise chez les Ngbandi : Chef, Serpent, Jumeaux* ». Congo I